

ViaTrajectoire pour les médecins libéraux

En tant que médecin traitant, ViaTrajectoire® vous permet de gérer électroniquement les dossiers de demande d'admission ou de prise en charge...:

...de vos patients âgés → à la recherche d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, d'une résidence autonomie ou d'une unité de soins de longue durée,

...de vos patients nécessitant des suites de soins → en hospitalisation à domicile, service de soins de suite et de réadaptation, unité de soins palliatifs ou vers les solutions du domicile (SSIAD, etc.),

...de vos jeunes patients (0 à 6 ans inclus) → dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement (TND) entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation TND.

Plus globalement, ViaTrajectoire permet à la personne concernée, à ses aidants familiaux, ainsi qu'aux professionnels qui l'accompagnent dans son projet de rééducation, de réinsertion ou d'hébergement, d'identifier la ou les structure(s) capable(s) de la prendre en charge et adaptée(s) à ses besoins.

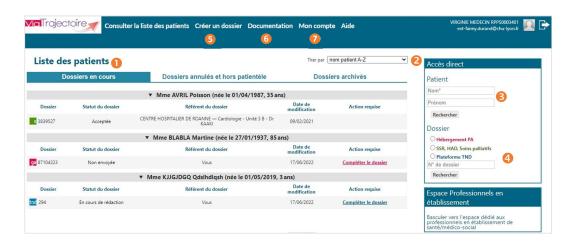
Accès au site ViaTrajectoire directement sur le web

www.viatrajectoirefr



Cliquez sur l'espace « Médecin libéral » et laissez-vous guider.

Page d'accueil de l'espace Médecin Libéral de ViaTrajectoire



- Dossiers en cours : liste des dossiers pour lesquels le médecin a été identifié comme médecin traitant, regroupés par patient. Cet onglet regroupe la totalité des dossiers :
 - de demande d'hébergement pour personnes âgées
 - d'orientation en SSR, HAD, Unités de Soins Palliatifs
 - d'orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation TND

Deux autres onglets permettent de retrouver les dossiers annulés ou archivés, et les dossiers pour lesquels le médecin a indiqué que la personne concernée ne faisait pas partie de sa patientèle.

- 2 Tris sur le tableau de bord (sur la date de modification, numéro de dossier, nom du patient)
- 3 Accès à la recherche d'un patient via le nom / prénom. La recherche s'effectue sur la totalité des dossiers, qu'importe l'orientation concernée.
- 4 Accès à la recherche d'un dossier spécifique (via le numéro de dossier) selon l'orientation ou la prise en charge visée.
- 5 Accès à la création d'un dossier selon l'orientation ou la prise en charge visée.
- 6 Accès à la documentation.

Nota : une foire aux questions et la possibilité de contacter le support ViaTrajectoire de votre région sont également disponibles en bas de page depuis le lien « Contact/FAQ ».

Gestion de votre compte utilisateur ViaTrajectoire : accès à vos informations personnelles, possibilité d'autoriser un confrère à gérer les dossiers de vos patients pendant une période donnée et visibilité sur vos habilitations sur les dossiers de vos confrères, possibilité d'associer votre compte « Médecin libéral » avec votre compte de professionnels en établissement le cas échéant.

Création d'un dossier pour patient nécessitant des suites de soins

(SSR, HAD, Unité de soins Palliatifs ou solutions du domicile : SSIAD...)

Vous pouvez créer un dossier d'orientation en suite de soins pour l'un de vos patients ou accéder au dossier initié par l'unité hospitalière ayant pris en charge votre patient.

Création d'un dossier d'orientation en suite de soins

1. Cliquez sur « Créer dossier » puis sélectionner « SSR, HAD, Soins palliatifs » dans le menu

déroulant : Créer un dossier SSR, HAD, Soins Palliatifs Plateformes TND

2.Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant

d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquez sur le bouton « Créer le dossier »



3. Une fois le dossier initialisé, complétez le volet « Orientation » qui détermine le type de soins de suite préconisé. Une autre orientation peut cependant être sélectionnée en cliquant sur les pavés gris en bas du volet.



- 4. Complétez ensuite les volets « Médical » et « Soins et Projet » (colonne de droite : « Contenu du dossier »). Les éléments à renseigner s'affichent au fur et à mesure, en fonction des choix.
- 5. Autant que possible, remplissez également le volet « Administratif et social ».

Nota : les volets à renseigner sont matérialisées à droite de l'écran par des « piles » rouges : volet vide, à renseigner / volet à compléter.

Lorsque tous les volets sont validés , la demande peut être envoyée.

MaTrajectoire ViaTrajectoire pour les médecins libéraux

1. Allez dans la rubrique « Suivi du dossier » et cliquez sur « Envois et réponses » :



2. Cliquez sur « Rechercher des unités », puis sélectionnez les unités receveuses destinataires de la demande d'admission en cochant la case située en bout de ligne, puis cliquez sur « Sélectionner ».

Si une unité receveuse ne figure pas dans la liste, il est possible de la rechercher en effectuant une « Recherche par mots clés ».

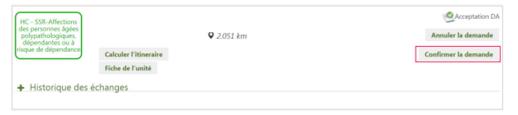
La liste des unités sélectionnées apparaît. Cliquez sur le bouton Envoyer la demande pour la transmettre aux unités choisies.

3. Une unité receveuse propose d'accueillir le patient :



Si l'unité receveuse convient, confirmez la demande dans l'onglet « Envois et réponses » (cliquez sur le bouton « Confirmer la demande » en face de l'unité receveuse ayant donné un accord).

En effectuant cette confirmation, les demandes envoyées à d'autres unités receveuses seront annulées automatiquement.



La demande passe alors au statut « Accord confirmé »



La finalisation du dossier sera effective lorsque l'unité receveuse attestera de l'arrivée du patient et indiquera la date d'admission réelle.

Création d'un dossier de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personne âgées

(EHPAD, Résidence autonomie, USLD)

Le dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées peut être créé par le patient lui-même ou son aidant, qui gèrera alors l'envoi et le suivi des demandes une fois le volet médical validé.

Si vous êtes à l'initiative de la création du dossier, vous devrez gérer le dossier jusqu'à son aboutissement (admission du patient ou annulation du dossier) ou en transférer la gestion à votre patient ou à ses aidants.

Création d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

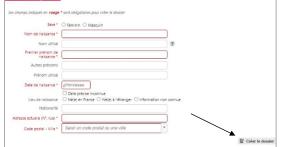
1. Cliquez sur « Créer dossier » puis sélectionnez « Hébergements pour personnes âgées » :



2. Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant

d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquer sur le bouton « **Créer le dossier** ».



3. Complétez le volet médical et le volet autonomie.

Pour gagner en temps et en qualité d'information, utilisez la sélection des pathologies dans le volet médical (« ajouter une pathologie ») :



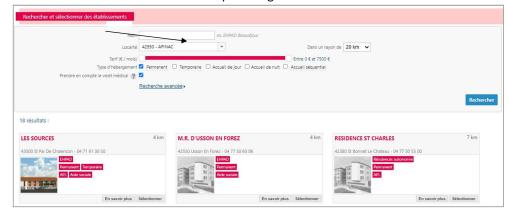
<u>Nota</u>: les volets à renseigner sont matérialisées à droite de l'écran par des « piles » rouges : volet vide, à renseigner / volet à compléter.

Lorsque <u>tous les volets sont validés</u>, la demande peut être envoyée.

Envoi et suivi d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

L'envoi et le suivi des demandes d'admission en établissement pour personnes âgées relève plutôt de la responsabilité de l'usager et de ses accompagnants, mais vous avez la possibilité de l'accompagner dans ses démarches.

1. Pour rechercher des établissements d'hébergement, cliquez sur « Sélection et envoi à l'établissement » dans la colonne de droite. Définissez ensuite les critères de recherche puis sélectionnez les établissements choisis par l'usager :



2. La liste des établissements sélectionnés apparaît en bas de la page.



Il est nécessaire de cliquer sur « envoyer » après avoir sélectionné les établissements. Leur réponse (Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée) est accessible directement depuis cette page.

Le dossier demeure modifiable à tout moment sans nécessité de le renvoyer. Les établissements receveurs contactés ont accès à la dernière version.

Création d'un dossier de prise en charge précoce des troubles du neuro-développement chez l'enfant de moins de 7 ans

(Plateforme de Coordination et d'Orientation TND)

La création d'un dossier TND dans ViaTrajectoire permet l'orientation du jeune enfant (de 0 à 6 ans inclus) dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation dédiée.

Création d'un dossier de prise en charge précoce des TND

1. Cliquez sur « Créer dossier » puis sélectionnez « Plateformes TND » :



2. Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant

ous avez détecté un risque de trouble du neuro-développement dont spectre de l'autisme chez l'un de vos patients âgé de 0 à 6 ans

d'identifier le jeune patient :

3. Remplissez le volet « Repérage » : Il contient la grille de repérage des signes d'alerte à renseigner en fonction de l'âge de l'enfant. Celle-ci est complétée par les facteurs de haut risque de troubles du neuro-développement et des comportements instinctuels, sensoriels, émotionnels particuliers.

4. Complétez le volet « Adressage » :

Sélection des préconisations d'examens et de bilans d'intervention, renseignement des informations de contact puis choix de la plateforme de coordination et d'orientation parmi celles proposées (sur la base du lieu de résidence renseigné dans le dossier).

<u>Nota</u>: les volets à renseigner sont matérialisées à droite de l'écran par des « piles » rouges : volet vide, à renseigner / volet à compléter.

Lorsque tous les volets sont validés , la demande peut être envoyée.

Envoi et suivi d'un dossier de prise en charge précoce des TND

Les plateformes utilisatrices de ViaTrajectoire les plus proches du lieu de résidence du patient sont affichées.



- 1. Cliquez sur le bouton « Envoyer » pour transmettre le dossier à la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND privilégiée.
 - Une fois la demande envoyée, le dossier n'est plus modifiable.
 - Il est toujours possible de suivre la prise en charge de votre patient au sein de la Plateforme et d'imprimer le dossier.
- 2. Une fois la demande acceptée par la plateforme, vous pouvez suivre le parcours de votre patient depuis l'onglet Parcours de bilan et intervention précoce TND.

